

8630 - Est-il permis de planifier pour l'avenir ?

question

Est-il erroné de planifier un projet du futur. Je veux dire : peut-on dire : je ferai ceci demain ou le mois prochain ou l'année prochaine tout en croyant que la mort peut survenir à n'importe quel instant ?

la réponse favorite

Rien n'empêche de planifier les besoins du futur que l'on espère pouvoir réaliser. L'on peut bien dire : je ferai ceci demain, ou dans une semaine ou dans un an. Mais l'on doit ajouter « **s'il plaît à Allah** ». Le Très Haut a dit : « **Et ne dis jamais à propos d'une chose: "Je la ferai sûrement demain", sans ajouter: "Si Allah le veut."** » (Coran, 18 :23-24). Tout ce que l'homme a l'intention de faire dans le futur, tout ce qu'il s'est décidé à faire et espère réaliser, tout cela est fondé sur l'espérance. C'est celle-ci qui pousse à l'action. Le croyant s'efforce ici-bas à réaliser ses intérêts religieux et profanes, emploie les moyens appropriés, se confie à Allah et sollicite Son assistance. C'est ce que dit le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « **Adonnez-vous à ce qui vous profite et sollicitez l'assistance d'Allah** ». Le Très Haut dit : « **Adorez-Le et confiez-vous à Lui** ».

Le mécréant et le négligeant comptent sur les moyens et font peu de cas de leur Maître qui tient la Royauté en Sa main. Or, il ne peut se passer que ce qu'Allah le Transcendant, le Très Haut veut. Si on regardait les obstacles pouvant empêcher la réalisation de nos espoirs et concentrerait notre pensée sur la mort et les autres facteurs de blocage , l'on cesserait de travailler et sacrifierait ses intérêts. Ceci permet de savoir que l'homme ne peut pas vivre sans une part d'espérance qui le pousse

à s'occuper des intérêts qu'il veut réaliser. Mais le croyant doit être modérément ambitieux. Il ne doit pas se livrer aux choses de la vie d'ici-bas, de sorte à donner la priorité à ses plaisirs. Bien au contraire, il doit fixer son regard sur la vie future et s'efforcer d'accomplir de bonnes œuvres qui les rapprochent de son Maître et utiliser les bienfaits de celui-ci pour mieux Lui obéir afin de jouir du bonheur ici-bas et dans l'au-delà.